

ACQUIESCEMENT À SAISIE-ATTRIBUTION

Article R.211-6 du Code des procédures civiles d'exécution

Je, soussigné(e),

(Prénom, Nom, Dénomination pour une société)

Reconnais avoir pris connaissance de la saisie-attribution pratiquée par Maître BOURDIEC à la requête de :

(Requérant)

Entre les mains de

(Votre banque)

Le

(Date de la saisie)

Dès à présent et conformément aux dispositions de l'article R.211-6 du Code des procédures civiles d'exécution, je déclare ne pas contester cette saisie et y acquiescer.

Fait à :

Le :

(Signature précédée de la mention manuscrite : « *Bon pour acquiescement de la saisie-attribution* »)

DOCUMENT À COMPLETER, DATER, SIGNER

et à adresser à l'Etude, par mail (etude@huissier-gien.com), télécopie (02 38 67 82 15) ou par courrier :
Me Jean-Luc BOURDIEC – Huissier de Justice – 40 Rue Louis Blanc – BP 30094 – 45503 GIEN CEDEX